

Contentieux électoral

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes facettes du contentieux électoral
- Quels sont les différents juges ?
- Qui peut intenter un recours ?
- Quand est-on sûr qu'il n'y aura pas de recours ?
- Comment intenter un recours en droit électoral ?

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Rappel de la réglementation, étude de la jurisprudence

PUBLIC

Personnel des services élections, tout agent ou élu désirant se familiariser avec la mise en œuvre pratique du droit du suffrage.

DATES :
PARIS > NOUS CONTACTER POUR LES DATES

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

Introduction

- Les juridictions compétentes en matière de contentieux électoral : un contentieux éclaté
- Les particularismes du contentieux administratif et ses conséquences sur le contentieux électoral
- Les différents recours contentieux
- Les différentes élections et leurs règles spécifiques : qui, quand et comment ?

Le contentieux de l'inscription sur les listes électorales

- Le contentieux judiciaire : délais de recours, auteurs du recours, objet du recours
- Le contentieux administratif : délais de recours, auteurs du recours, objet du recours

Le contentieux des actes préparatoires à l'élection

- Qu'est ce qu'une opération préparatoire ?
- La notion d'acte détachable
- Le contentieux spécifique des actes préparatoires régi par des textes
- Le contentieux spécifique des actes préparatoires régi par la jurisprudence

Le contentieux de l'opération électorale

- Les règles de procédure
- Les pouvoirs du juge : confirmation, annulation, réformation

Le contentieux du financement de la vie politique (introduction)

- Rôle de la commission des comptes de campagne
- Maîtriser un budget de campagne
- La notion de dépenses interdites

Le contentieux répressif

- Un droit pénal spécifique
- La combinaison avec les autres contentieux